

## Lisieux : un cours sur la laïcité au lycée Gambier

Mercredi 9 décembre 2020, journée de la laïcité, Pierre Khan, professeur d'université émérite, est intervenu sur ce thème devant une trentaine de lycéens, à Lisieux (Calvados).



Pierre Khan, professeur émérite de l'Université Caen Normandie, a rappelé la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat. (@Le Pays d'Auge)

Publié le 11 Déc 20 à 19:42

**Mercredi 9 décembre 2020, à Lisieux (Calvados),** à l'initiative de Béatrice Robert, proviseure de la cité scolaire Marcel Gambier, dans le cadre de la journée nationale de la laïcité et en hommage au professeur Samuel Paty, **Pierre Khan, professeur d'université émérite en sciences de l'éducation à l'Université de Caen Normandie**, a parlé de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État devant la classe de Seconde 4 qui compte 35 élèves. Cette loi a précisément 115 ans depuis mercredi.

Après avoir écouté Pierre Khan une cinquantaine de minutes, les élèves se sont répartis en atelier de cinq ou six élèves. « Quel avantage y a-t-il à vivre dans un pays laïque ? » a fait partie des questions posées. D'autres élèves l'ont interrogé sur la question du

port des signes religieux dans l'école. « Deux ou trois autres questions portaient sur le fanatisme et sur la manière d'y lutter », se souvient Pierre Khan. Il souligne « la très bonne organisation du cours » par M. Jeanjean, professeur d'histoire-géographie.

## Un sujet qui fait débat

Auteur de l'ouvrage *La laïcité* paru en 2005 dans la collection Idées reçues aux éditions Le Cavalier bleu, Pierre Khan a piloté en 2015 un groupe d'experts dans le cadre des programmes d'Enseignement Moral et Civique. Il observe que la laïcité est objet de beaucoup de controverses.

« Les élèves doivent avoir une vraie information calme, fondée sur des données, car c'est un sujet parfois débattu avec des choses à boire et à manger. »

**Pierre Khan**

professeur émérite de l'Université Caen Normandie, à propos de la laïcité

Le professeur émérite a constaté que des crispations sur le sujet se sont renforcées en France ces dernières années : « Il y a deux orientations très nettes, une insistant sur la neutralité de la place publique, et une autre orientation qui insiste sur le fait que la laïcité est une loi de liberté. Il me semble que la laïcité a pour finalité la liberté et que c'est le sens de la loi de 1905 ».

**Isabelle Robert, proviseure de la cité scolaire Marcel Gambier**, a trouvé intéressant de remettre le thème de la laïcité dans un contexte historique et juridique. « Trop souvent, il est fait l'amalgame entre laïcité et antireligion », estime la proviseure.

« Il faut insister sur la notion de liberté. La laïcité conditionne la liberté et non pas le contraire. »

**Isabelle Robert**

proviseure de la cité scolaire Marcel Gambier, à Lisieux.

En lien avec la C.P.E, Pierre Khan devrait revenir prochainement à la cité scolaire Marcel Gambier pour discuter avec des délégués élèves du collège, soit une quarantaine de collégiens.

Partagez